

Caisse d'aide à la santé—Loi

après la guerre. A l'époque, certains chercheurs, qui étaient bien prêts à recevoir l'aide du gouvernement, ont toutefois dénoncé la naïveté d'une telle méthode. A leur avis, elle ne pouvait guère donner de résultats car ce n'est pas ainsi que fonctionne la recherche.

Évidemment, il faut de l'argent, mais il faut surtout que quelqu'un ait une idée de génie ou que les connaissances dans des domaines scientifiques extrêmement complexes fassent un bond prodigieux. On cite souvent un cas qui s'est produit dans ma région. Dans les années 30, à la faculté de médecine de l'Université de Toronto, deux célèbres Canadiens, Banting et Best, découvraient l'insuline. C'est sans doute une des plus grandes découvertes médicales dont puisse s'enorgueillir le Canada, sinon la plus grande. C'est un exemple qu'on cite généralement avec bien d'autres pour démontrer la nécessité de subventionner la recherche médicale. Il démontre pourtant le contraire. Ces deux chercheurs, sans aucune aide, sinon qu'on leur a permis d'utiliser un laboratoire, ont obtenu ce résultat formidable en un été, avec leur propre argent. Voilà un bon exemple de recherches effectuées sans l'aide du gouvernement ou de tout autre organisme.

Ce bill n'a peut-être pas beaucoup d'importance en soi, mais il concerne une question importante. Il concerne les dépenses gouvernementales et le programme d'austérité du gouvernement. Il y a trois choses à retenir. La première, c'est que nous avons des programmes limités en ce qui concerne leur durée et leurs effets. Dans le cas présent, ce programme a à peu près atteint ses objectifs. Ce pourrait donc très bien être une mesure temporaire, selon le principe que préconisent bien des gens, y compris certains députés d'en face.

● (1632)

Deuxièmement, il y a la question des attributions fédérales-provinciales. Je le répète, à proprement parler, ce secteur devrait relever des provinces. Pour les raisons invoquées d'ordinaire au Canada dans des situations semblables, c'est-à-dire les différences entre les provinces, des problèmes temporaires, et ainsi de suite, le gouvernement fédéral est intervenu dans ce secteur pour aider les provinces. D'habitude, les provinces tiennent à ce que le gouvernement fédéral ne se mêle pas de leurs affaires. C'est d'ailleurs une question bien controversée à l'heure actuelle. Ce secteur relève à proprement parler des provinces et elles devraient prendre la relève du gouvernement fédéral et s'en occuper elles-mêmes. Bien entendu, cette question sera réglée lors des importantes conférences fédérales-provinciales sur la constitution et l'économie qui se tiennent actuellement.

Troisièmement, il y a les programmes de modération en général. Cela touche tous les gouvernements, de même que tous les partis, puisque tous devront collaborer à cet égard, et ce, malgré toutes les discussions qu'il peut y avoir à ce sujet. Reste bien sûr à déterminer dans quel domaine on peut réduire les dépenses et comment s'entendre là-dessus. Les provinces surtout exhortent toujours le gouvernement fédéral à réduire ses programmes. Il est ironique de voir que le problème le plus grave que le gouvernement fédéral ait à régler en matière de son programme de dépenses consiste à déterminer le montant des paiements de transfert aux provinces, c'est-à-dire le montant que le gouvernement fédéral remet aux provinces, du moins d'après notre excellent collègue, anciennement président

[M. Philbrook.]

du Conseil du Trésor et maintenant président du Conseil ministériel de l'expansion économique (M. Andras).

Comment pouvons-nous résoudre le problème du gaspillage? Il faudra pour cela resserrer les procédés administratifs et les rendre plus efficaces. Les renseignements contenus dans le rapport du Vérificateur général sont peut-être utiles, mais ils ne peuvent pas résoudre le problème à eux seuls.

Je tiens à signaler, pour terminer, que même si une réduction comme celle que propose le bill, ou tout autre genre de restriction fait toujours mal et que nous aurons sans doute toujours tendance à nous y opposer parce que l'expansion est beaucoup plus agréable—c'est ce que nous avons eu pendant une vingtaine ou une trentaine d'années—il est malheureusement nécessaire d'en arriver là. C'est désagréable pour chacun d'entre nous après toutes ces années d'expansion, mais il est bien évident que le bill est nécessaire. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) a agi de façon réfléchie en le présentant. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que cette mesure, même si elle est nécessaire à l'heure actuelle, ne sera que temporaire et que nos programmes de restrictions économiques favoriseront une économie saine et prospère qui nous permettra de contribuer davantage dans ce domaine à l'avenir.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, c'est avec énormément d'intérêt que je me lève pour prendre la parole au sujet de ce bill. Il est d'ailleurs assez triste de devoir prendre la parole au sujet d'un programme qui, en dépit de ses mérites considérables, est en voie d'abolition. Quand je pense à la situation de façon rétrospective, il me semble évident que nous assistons en réalité à un retour aux années 60 alors que le gouvernement fédéral avait décidé de faire assumer par les gouvernements provinciaux une lourde part du fardeau représenté par le système généralisé de services de santé en dépit d'objections présentées par les gouvernements provinciaux dans de nombreux cas. Le principe de l'universalité des services de santé a été imposé aux provinces et c'est le genre d'initiative sur laquelle on mettra moins l'accent dorénavant. Nous reconnaissons maintenant que ces projets ne peuvent être poursuivis. Je voudrais signaler à mon collègue, le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom), qu'en ce qui concerne la province du Manitoba, au cours des treize derniers mois, 12,000 emplois nouveaux ont été créés, soit presque autant qu'au cours des trois dernières années du régime qu'a dirigé en dernier lieu M. Schreyer.

Pour ce qui est de la Caisse d'aide à la santé, il semble qu'elle ait été l'une des meilleures jamais instituée car elle a permis de former du personnel dans les spécialités médicales et dans les professions reliées aux services de santé ainsi qu'à la poursuite de recherches dans le domaine de la santé. Maintenant que la Caisse doit être abolie par le gouvernement fédéral, ce sont les contribuables provinciaux qui vont devoir assumer les frais ou ce seront alors les programmes qui seront eux aussi totalement abolis.

Il est tout à fait regrettable de noter que les programmes financés par la Caisse vont se retrouver à court d'argent et que tous les progrès réalisés dans le cadre des recherches lancées au cours des trois dernières années seront perdus compte tenu du fait que lesdits programmes sont basés sur une période quinquennale. En fait, la plupart des programmes en cours ne donneront ainsi que de piètres résultats. De surcroît, l'éduca-